

90781-2026 - Zadávání

Francie – Lampy – Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn
OJ S 27/2026 09/02/2026

Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim

Dodávky

1. Kupující

1.1. Kupující

Oficiální název: INRAE

E-mail: sam-montpellier@inrae.fr

Právní forma kupujícího: Veřejnoprávní subjekt

Činnost veřejného zadavatele: Služby pro širokou veřejnost

2. Řízení

2.1. Řízení

Název: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Popis: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Identifikátor řízení: 795e1b9a-7480-4c07-85bb-3a95a36f1f08

Interní identifikátor: INRAE-C24-2026-001

Typ řízení: Otevřené

Řízení se zrychlí: ne

2.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Dodávky

Hlavní klasifikace (cpv): 31521000 Lampy

Další klasifikace (cpv): 45311000 Instalace a montáž elektrických rozvodů a zařízení,
45214630 Vědecká zařízení

2.1.2. Místo plnění

Nižší územní jednotka země (NUTS): Hérault (FRJ13)

Země: Francie

Další informace: INRAE Centre Occitanie-Montpellier, LEPSE – bâtiment 7 2 place Pierre
Viala 34060 Montpellier cedex

2.1.4. Obecné informace

Další informace: PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES pour un marché de fournitures courantes. En application des dispositions de l'article R2122-4 du code de la commande publique : « L'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet : 1° Des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de fournisseur obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises ; 2° L'achat de matières premières cotées et achetées en bourse. Marché similaire : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de

prestations similaires à celles de ce marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable en application des dispositions de l'article R 2122-7 du CCP. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Une visite des lieux est obligatoire. Elle sera possible entre le 11 et le 24 février 2026. Les candidats devront obligatoirement prendre contact, par mail, avec les personnes ci-dessous : • Llorenç CABRERA-BOSQUET (llorenc.cabrera-bosquet@inrae.fr) et • Myriam DAUZAT (myriam.dauzat@inrae.fr). pour convenir d'un rendez-vous. Aucune autre date ne sera proposée. Le certificat de visite, daté et signé par le responsable de la visite, devra être transmis dans l'offre. Il ne sera répondu à aucune question dans le cadre de la visite. Les questions doivent être posées via la plate-forme de dématérialisation des achats (PLACE) en utilisant le module questions/réponses. Aucune réponse orale à des questions écrites ne sera donnée lors de la visite. Après la remise des offres et avant leur analyse, les candidats ayant remis une offre devront faire une démonstration de l'interface du logiciel de pilotage des lampes (voir l'article 4.4 du CCTP) en visioconférence ou sur place. La démonstration durera 2 heures maximum. La démonstration aura lieu entre le 11 et le 12 mars 2026. Après la remise des offres, les candidats devront s'inscrire auparavant auprès de Mme DAUZAT : myriam.dauzat@inrae.fr pour fixer un rendez-vous dans le créneau proposé. Chaque candidat indiquera dans son offre s'il compte faire sa démonstration sur place à INRAE ou en visioconférence. Il communiquera également les nom et mail de la personne à contacter. La réalisation de cette démonstration est un élément intrinsèque de l'offre. Sa non-réalisation rend l'offre irrégulière. La démonstration consiste à visualiser l'interface dans son ensemble : souplesse et convivialité de l'interface (progressivité de l'allumage, passage de nuages programmé, possibilité de dimmer des groupes de lampes, modifier le ratio RC/RS par lampe et groupe, consigne de PAR ...). Le critère technique sera évalué à partir de la valeur technique et des résultats de la démonstration (critère n°2). Précision importante : aucune négociation ne sera engagée pendant la démonstration.

Právní základ:

Směrnice 2014/24/EU

2.1.6. Důvody pro vyloučení

Zdroje důvodů pro vyloučení: Zadávací dokumentace

5. Část

5.1. Část: LOT-0001

Název: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Popis: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Interní identifikátor: INRAE-C24-2026-001

5.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Dodávky

Hlavní klasifikace (cpv): 31521000 Lampy

Další klasifikace (cpv): 45311000 Instalace a montáž elektrických rozvodů a zařízení, 45214630 Vědecká zařízení

5.1.2. Místo plnění

Nižší územní jednotka země (NUTS): Hérault (FRJ13)

Země: Francie

5.1.3. Odhadovaná doba trvání

Doba trvání: 7 Měsíce

5.1.6. Obecné informace

Vyhrazená účast:

Účast není vyhrazena.

Projekt veřejných zakázek, který není financován z prostředků EU

Na zakázku se vztahuje Dohoda o vládních zakázkách: ano

Další informace: PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES pour un marché de fournitures courantes. En application des dispositions de l'article R2122-4 du code de la commande publique : « L'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet : 1° Des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de fournisseur obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises ; 2° L'achat de matières premières cotées et achetées en bourse. Marché similaire : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de ce marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable en application des dispositions de l'article R 2122-7 du CCP. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Une visite des lieux est obligatoire. Elle sera possible entre le 11 et le 24 février 2026. Les candidats devront obligatoirement prendre contact, par mail, avec les personnes ci-dessous : • Llorenç CABRERA-BOSQUET (llorenc.cabrera-bosquet@inrae.fr) et • Myriam DAUZAT (myriam.dauzat@inrae.fr). pour convenir d'un rendez-vous. Aucune autre date ne sera proposée. Le certificat de visite, daté et signé par le responsable de la visite, devra être transmis dans l'offre. Il ne sera répondu à aucune question dans le cadre de la visite. Les questions doivent être posées via la plate-forme de dématérialisation des achats (PLACE) en utilisant le module questions/réponses. Aucune réponse orale à des questions écrites ne sera donnée lors de la visite. Après la remise des offres et avant leur analyse, les candidats ayant remis une offre devront faire une démonstration de l'interface du logiciel de pilotage des lampes (voir l'article 4.4 du CCTP) en visioconférence ou sur place. La démonstration durera 2 heures maximum. La démonstration aura lieu entre le 11 et le 12 mars 2026. Après la remise des offres, les candidats devront s'inscrire auparavant auprès de Mme DAUZAT : myriam.dauzat@inrae.fr pour fixer un rendez-vous dans le créneau proposé. Chaque candidat indiquera dans son offre s'il compte faire sa démonstration sur place à INRAE ou en visioconférence. Il communiquera également les nom et mail de la personne à contacter. La réalisation de cette démonstration est un élément intrinsèque de l'offre. Sa non-réalisation rend l'offre irrégulière. La démonstration consiste à visualiser l'interface dans son ensemble : souplesse et convivialité de l'interface (progressivité de l'allumage, passage de nuages programmé, possibilité de dimmer des groupes de lampes, modifier le ratio RC/RS par lampe et groupe, consigne de PAR ...). Le critère technique sera évalué à partir de la valeur technique et des résultats de la démonstration (critère n°2). Précision importante : aucune négociation ne sera engagée pendant la démonstration.

5.1.9. Critéria pro výběr

Zdroje výběrových kritérií: Zadávací dokumentace

5.1.10. Critéria pro zadání

Popis metody, která se použije v případě, že vážení nelze vyjádřit pomocí kritérií: Voir le règlement de consultation

5.1.11. Zadávací dokumentace

Adresa zadávací dokumentace: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Podmínky zadávání zakázek

Podmínky podání:

Elektronické podání: Požadována

Adresa pro podání: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Jazyky, v nichž lze podávat nabídky nebo žádosti o účast: francouzština

Elektronický katalog: Nepovolena

Varianty: Nepovolena

Uchazeči mohou podat více než jednu nabídku: Nepovolena

Lhůta pro doručení nabídek: 10/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) středoevropský čas, západoevropský letní čas

Doba, po kterou musí nabídka zůstat platná: 4 Měsíce

Smluvní podmínky:

Plnění zakázky musí být provedeno v rámci programů chráněného zaměstnání: Ne

Elektronická fakturace: Požadována

Bude použito elektronické objednávání: ne

Bude použita elektronická platba: ne

5.1.15. Techniky

Rámcová dohoda:

Žádná rámcová dohoda

Informace o dynamickém nákupním systému:

Žádný dynamický nákupní systém

5.1.16. Další informace, mediace a přezkum

Organizace příslušná pro přezkum: Tribunal Administratif de Montpellier

Informace o lhůtách pro přezkum: Le délai d'introduction des recours contentieux est de deux (2) mois à compter de la réception du courrier de rejet de l'offre pour la contester par la voie du recours pour excès de pouvoir ou du recours de plein contentieux. Le délai minimum de suspension de la procédure avant notification du marché que INRAE applique en vertu de l'article R 2182-1 du CCP est de onze (11) jours à compter de la consultation, par le candidat, du document transmis sur le profil acheteur. A défaut de consultation sur le profil d'acheteur, le délai court à l'issue d'un délai de trois jours à compter de la date de mise à disposition du document.

8. Organizace

8.1. ORG-0001

Oficiální název: INRAE

Registrační číslo: 180 070 039 01027

Obec: Montpellier

PSČ: 34060

Nižší územní jednotka země (NUTS): Hérault (FRJ13)

Země: Francie

E-mail: sam-montpellier@inrae.fr

Telefon: 0499612000

Profil kupujícího: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Úlohy této organizace:

Kupující

8.1. ORG-0002

Oficiální název: Tribunal Administratif de Montpellier

Registrační číslo: 17340005200010

Poštovní adresa: 6, Rue Pitot,

Obec: Montpellier

PSČ: 34000

Nižší územní jednotka země (NUTS): Hérault (FRJ13)

Země: Francie

E-mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telefon: (+33) 4 67 54 81 00

Internetová adresa: <https://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Úlohy této organizace:

Organizace příslušná pro přezkum

Oznámení - informace

Identifikátor oznámení/verze: d67beedf-8aaa-45b8-b645-617f41794f7e - 01

Druh formuláře: Zadávaní

Typ oznámení: Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim

Podtyp oznámení: 16

Datum odeslání oznámení: 06/02/2026 13:35:26 (UTC+01:00) středoevropský čas,
západoevropský letní čas

Jazyky, v nichž je toto oznámení oficiálně k dispozici: francouzština

Číslo zveřejnění oznámení: 90781-2026

Číslo vydání v řadě S Úř. věst.: 27/2026

Datum zveřejnění: 09/02/2026